

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2020

Convocation le 13 juillet 2020

L'an deux mil vingt, le vendredi dix-sept juillet, à dix-neuf heures et trente minutes le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes du bourg de Carnac, sous la présidence de Monsieur le Maire de Carnac-Rouffiac, Mathieu MOLINIE.

Etaient présents : Messieurs Patrick AMAT, Jean-Pierre GEORGEON, Anthony HENRAS, Laurent LAGARDE, Mathieu MOLINIE, Jean-Louis VENDRIES, Mesdames Marion MAGAGNOSC, Christelle SOUQUES-MIAN, Véronique SUDRE, Jocelyne VINCENT-ANDRIEU.

Etait excusée : Virginie MASSON

Secrétaire de séance : Anthony HENRAS

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Vu le Code des marchés publics, et notamment l'article 22,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-22,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de désigner les membres de la commission d'appel d'offres pour la durée du mandat,

Considérant qu'outre le maire, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires,

Le conseil municipal prend acte

Que la présidence de la commission d'appel d'offres revient à Monsieur Mathieu MOLINIE et élit

En tant que membres titulaires :

- Jean-Pierre GEORGEON
- Jean-Louis VENDRIES
- Anthony HENRAS

En tant que membres suppléants :

- Virginie MASSON
- Patrick AMAT
- Christelle MIAN

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Le conseil municipal approuve :

POUR : 11
 CONTRE : 0
 ABSTENTION : 0

A CARNAC-ROUFFIAC, le 17 juillet 2020

Le Maire
 Mathieu MOLINIE

Fait et délibéré en séance publique,
 les jour, mois et an sus-dessus
 Cet acte a été publié le 22/07/2020

Le Maire,
 Mathieu MOLINIE

